La Mothe Saint Héray
de la sèvre à la forêt...

Caractère

le bulletin de la petite cité

Bienvenue à Naïla

Information municipale - Juin à octobre **2021**

la-mothe-saint-heray.fr

Infolettre moth@ise

Commune de La Mothe Saint-Héray

Petites Cités de Caractère

Le printemps de cette année présente des particularités liées encore et toujours à la crise sanitaire.

Le programme des manifestations estivales a subi plusieurs modifications : le Printemps de l'Orangerie est annulé, les Rendez-vous aux jardins et le festival des Nouvelles Métamorphoses sont maintenus mais sont encadrés strictement. Le guide des animations sera prochainement distribué dans les boites à lettres.

Le 13 juillet nous nous retrouverons au Moulin du Pont l'Abbé pour la Fête nationale afin de partager un moment de convivialité festif et de laisser, il nous faut l'espérer, la crise sanitaire derrière nous. Avec au programme un repas proposé par nos producteurs locaux animé par un groupe musical local.

Une nouveauté cette année, l'ouverture au public pendant la saison estivale de l'église Saint-Héray et des jardins à la française de l'Orangerie. Ces deux sites sont désormais sous vidéosurveillance afin d'éviter toutes dégradations.

Avec le soutien du Département et en collaboration avec les 3 autres Petites Cités de Caractère® du Mellois, nous allons réaliser la mise en lumière de la Place Clémenceau et de la mairie.

Cette signature lumière s'appuie sur une scénographie lumineuse originale conçue à l'échelle de la place centrale de chaque cité. La place et la façade de la mairie feront l'objet d'une mise en lumière spectaculaire qui va immerger les visiteurs dans des effets lumineux dorés et des projections au sol inspirées de la nature et du patrimoine caractérisant notre commune. Les travaux débuteront à partir de la mi-septembre.

Le Conseil Municipal a voté le budget 2021 lors de la séance du 4 mars, les investissements prévus sont financés en partie par des subventions d'État ou du Département sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Dans un autre registre, la commune accompagnée par l'association «La Traverse» avec la participation de nos voisins de Chey, Exoudun et Sepvret engage une démarche visant à impliquer la population dans une réflexion portant sur la transition écologique. Intitulé COMET, (communes melloises en transition), ce projet conduira l'association à s'implanter durablement sur le territoire pour en saisir les enjeux et travailler de concert avec les acteurs locaux.

Pour terminer, les 3, 4 et 5 septembre nous célébrerons le bicentenaire des premiers mariages de la Fête des Rosières. Je tiens à remercier Solène et Kévin qui patientent depuis un an pour se marier. Au cours de cette année d'attente, leur famille s'est agrandie avec la venue au monde d'une petite Naïla qui participera elle aussi à la fête.

Philippe BLANCHET,
Maire

EN GROS *caractères !*

TROIS PORTEURS DE PROJET POUR LE COMMERCE DU CENTRE-BOURG FINALISENT LEUR DOSSIER DE CANDIDATURE AUPRÈS DES BANQUES ET DES ENSEIGNES.

Bulletin édité à 1000 exemplaires.
Directeur de la publication : Philippe BLANCHET.
Rédaction : Municipalité et service communication
Mise en page : Service communication

Crédits photos : Service communication sauf mention contraire
Fond de page éditorial : «Paysages d'rtifice» par Édith MEUSNIER
Impression : Imprimerie Prim'Atlantic
Prochaine édition : Octobre 2021

Mairie : 05 49 05 01 41
lamothe.mairie@wanadoo.fr
www.la-mothe-saint-heray.fr

Emmanuel BAPTISTE, paysan boulanger crée La Mie paysanne

«De mon champ au pain vendu sur la place Clémenceau, il y a au maximum 3 Km»

Pourquoi avoir choisi La Mothe Saint-Héray ?

Je suis né ici et j'ai pris la succession du GAEC de mes parents dans la ferme que la famille occupe depuis 120 ans. Le GAEC Baptiste pratique la polyculture et l'élevage de vaches limousines. La viande est vendue à la ferme, en colis ou au détail.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai passé mon brevet puis mon bac agricole à Coulon et à Bressuire et je me suis installé en 2007. Notre ferme possède un four à bois et cela m'a donné l'idée de faire mon pain. Je me suis formé à la boulangerie et, après 6 mois de stages, j'ai obtenu mon CAP en juin 2020. J'ai investi dans un moulin à pierre et un laboratoire. Maintenant je produis ma farine et la transforme sur place en pains et brioches.

Emmanuel BAPTISTE dans son laboratoire

Que souhaitez - vous développer ?

J'ai créé un emploi salarié temporaire sur la ferme car, même si cela me prend beaucoup de temps, j'aime vendre moi-même sur les marchés. Le contact clientèle est une récompense face au manque de reconnaissance financière de notre profession. Je veux élargir ma gamme de produits (préfous, baguette apéritive...), développer la vente sur les marchés de La Mothe Saint-Héray et aménager un magasin pour ouvrir les mardis et mercredis.

Tel : 06 62 12 30 45
Rue du Rempart
Facebook : LaMie Paysanne

Les marchés du 2e vendredi pour le commerce

Une mise en route échelonnée qui commence en juillet 2021

C'est une initiative annoncée lors des voeux qui a peiné à se mettre en place avec les conditions sanitaires. Forte du succès du marché du vendredi, la municipalité renforcera les marchés le 2e vendredi du mois en accueillant des exposants supplémentaires et une animation. Pour cette première année, cela se concrétisera en juillet, août et octobre avec respectivement les marchés «du cellier», «artistique et créatif» et «d'automne».

Les enfants sont invités à planter une graine de citrouille ce samedi 5 juin au Moulin l'Abbé. Les cucurbitacées récoltées pourront participer au décor du marché du vendredi 12 octobre.

Les élus invitent également les associations à participer aux marchés hebdomadaires du vendredi soir pour relancer leurs activités, se faire connaître. Cela peut se faire à l'occasion des marchés à thèmes pour mettre en avant la reprise des activités ou une manifestation particulière. Des propositions d'animations festives (musique, démonstration) seront également les bienvenues, en particulier quand le couvre-feu sera retardé ou levé. Ce marché du vendredi soir a vocation à devenir aussi un lieu de rencontre pour les habitants. Après les mois que nous venons de vivre, ces moments de convivialité seront les bienvenus pour nous tous.

9 juillet,13 août et 8 oct. Info : mairie

Pratique

Horaires des marchés

Vendredi : de 17h à 21h.
Le jeudi : 8h30 - 12h.

Ouverture de l'église

Mardi et samedi de 10h à 17h et jeudi de 10h à 13h.

Ouverture des jardins de l'Orangerie

Tous les jours de 10 h à 17h, sauf veille de location (10h-12h).
Fermée en cas de location, d'installation d'événements ou de maintenance Consulter le calendrier sur le site web.

Un budget raisonnablement ambitieux

FONCTIONNEMENT : 1 525 550,00 €			
DÉPENSES		RECETTES	
Personnel	518 265,00	Impôts et Taxes	642 350,00
Dépenses de gestion	640 285,00	Dotations Participations	618 000,00
Intérêts financiers	+25 000,00	Recettes de gestion	176 039,20
Autofinancement	342 000,00	Excédent reporté	89 160,81

INVESTISSEMENT : 1 405 300,00 €			
DÉPENSES		RECETTES	
Déficit reporté	193 850,41	Autofinancement	342 000,00
Dépenses d'équipement	916 849,59	Subventions	409 332,00
Capital emprunts	147 600,00	Emprunt	95 000,00
Participation CDC	98 000,00	Cessions	230 000,00
Autres dépenses	49 000,00	Ressources propres	328 968,00

Budget voté par le Conseil municipal le 4 mars

Il a été établi avec la volonté :
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un certain niveau et de qualité des services rendus aux habitants ainsi que le maintien des subventions à la vie associative.
- de terminer les opérations d'investissement engagées en 2020
- de programmer et réaliser de nouvelles opérations
- de limiter le recours à l'emprunt
- de réaliser un diagnostic du site de l'Orangerie permettant de prévoir un programme pluriannuel de travaux de rénovation et d'aménagement
- de mener une réflexion sur une programmation annuelle de travaux d'envergure dans le centre-bourg et de mobiliser les subventions auprès des différents financeurs possibles.

Transfert aux communes de la taxe sur le foncier bâti

Annoncée dès 2017 par E. Macron dans son programme présidentiel, la suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera effective en 2023. Elle s'accompagne d'une réforme du financement des collectivités territoriales.
Cette année l'État a mis en place une compensation de la taxe d'habitation à destination des communes. Ces dernières se voient attribuer la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. Le montant de l'impôt reste le même pour les contribuables. Le taux communal est donc augmenté du taux départemental.

	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	5,76	5,76	/
Taxe sur foncier bâti	16,06	16,06	16,06+18,88 = 34,94
Taxe sur foncier non bâti	42,66	42,66	42,66

Taux des taxes au profit de la commune : suppression de la TH et transfert de la TFB

Le service public : la nouvelle mission de Jérôme GALIBERT

Le Mothais intègre l'équipe technique

Après un service militaire dans la gendarmerie, Jérôme a commencé sa carrière professionnelle à La Mothe Saint-Héray, dans l'entreprise Filair. Puis il a intégré une autre entreprise locale : Boisliveau. Pendant 23 ans il a conduit une équipe de 5 à 15 personnes sur d'importants chantiers de voirie. Il a souhaité prendre un nouveau cap, et a saisi l'opportunité d'un emploi dans sa commune d'origine qu'il affectionne. Dans une petite collectivité, il faut savoir être polyvalent et s'adapter. Issu du monde agricole, il a des notions en machinisme et pourra également apporter ses autres savoir-faire en réseaux et en maçonnerie.
Avec l'accueil de Jérôme, l'équipe s'enrichit d'une personne énergique et consciencieuse.

Jérôme GALIBERT

Une association «La Traverse» pour un projet «C.O.M.E.T»

Comment voyez-vous l'avenir de votre territoire?

Réfléchir à la transition écologique des territoires, s'interroger sur nos capacités de résilience, ce sont des expressions devenues courantes. Aussi, avec les communes rurales voisines, Sepvret, Chey Exoudun, nous avons décidé de nous engager nous aussi dans cette démarche innovante.

Il ne s'agit pas cas de donner des leçons de morale

Au contraire il s'agit de vous questionner, vous les habitants du territoire, pour mieux appréhender l'avenir. Pour cela nous avons accepté la proposition de l'association «La Traverse». Cette association basée à Poitiers s'est donné pour mission

Victor FIGHIERA

d'accompagner les collectivités dans leurs démarches de transition. Pendant près d'un an Victor et Maxime résideront sur notre territoire à raison d'une semaine par mois et partiront à votre rencontre. Leur objectif : enquêter, vous écouter, vous entendre leur raconter notre territoire, vous entendre leur faire part de votre vision maintenant et pour l'avenir de votre lieu de vie. Leur méthode : un sac et un micro afin de saisir tous vos témoignages et d'en faire des podcasts à écouter et ré-écouter, pour comprendre, dresser le portrait du territoire.

Au troisième jour de leur résidence du 18 au 21 mai, une vingtaine de personnes s'était déjà engagée à suivre la démarche. Et la majorité des habitants contactés sur le marché ou à la sortie des écoles s'est montrée curieuse et attentive. Si vous souhaitez participer à la réflexion, complétez le formulaire en ligne ou déposez-le en mairie, ou tout

Maxime VERDIN

simplement, venez faire un petit tour aux Halles entre le 8 et le 11 juin, ils seront encore là ! Nous comptons sur votre participation. La parole est à vous !

www.la-traverse.org

En bref

Accueil des nouveaux habitants

Le vendredi 10 septembre la Municipalité propose un panier d'accueil aux Mothais arrivés depuis le 1er juillet 2019. Les personnes concernées qui n'auraient pas reçu l'invitation au 15 août pourront se signaler à la mairie.

Bois à débiter

Du bois communal tombé suite à des intempéries est à vendre au prix de 15€ le stère.

Vie associative

Pour un subventionnement efficient

La commission « Vie associative » a proposé clairement les critères d'attribution des subventions : nombre de jeunes mothais bénéficiant des activités, nombre d'adultes mothais adhérents, nombre d'adhérents et d'emplois portés par l'association, services rendus à la collectivité (animations, entretien des espaces verts par exemple) et, pour les clubs sportifs, les performances impliquant des frais de déplacement.

En cette année particulière, les élus ont attentivement étudié l'ensemble des demandes et y ont répondu favorablement quand l'urgence l'exigeait, en particulier en cas de péril des emplois ou des activités de l'association. Aussi sur les 33 000 € prévus au budget, plus de 22 000 € ont été attribués. Les élus se réservent ainsi la possibilité de soutenir, si besoin, une association en grande difficulté d'ici la fin de l'année.

Solidarité

Une enquête sur vos besoins en déplacement

Pour des réponses intra et extra-communales

La commission solidarités souhaite accompagner les administrés dans leurs déplacements. Parmi les plus jeunes, certains souhaiteraient peut-être avoir la possibilité d'utiliser un transport en commun pour rejoindre Niort. Parmi les actifs, certains aimeraient certainement pouvoir accéder à des services de transport en commun ou de covoiturage. Parmi les seniors aussi, des besoins peuvent apparaître pour venir jusqu'au marché ou tout simplement rejoindre d'autres personnes plus facilement. Nous envisageons plusieurs projets relevant de notre compétence ou de celles d'autres collectivités. Aussi pour répondre réellement à vos besoins et étudier les possibilités de mise en œuvre, nous vous proposons de répondre au questionnaire joint à ce bulletin. Il est important que chaque membre de votre foyer y réponde individuellement, afin d'assurer un recensement de l'ensemble des besoins. Vous trouverez également ce questionnaire en ligne sur notre site web.

Civisme

Rappel du code de la route

S'arrêter ou stationner sur la chaussée est une démarche strictement encadrée afin de ne pas gêner la circulation ou les autres usagers de la route.

Le panneau «stationnement interdit» et la bande jaune au sol signalent une interdiction totale de stationner. On ne stationne pas son véhicule ni sur un trottoir ni, dans tout le bourg, en dehors des cases.

Le Code de la Route interdit également de se stationner à contresens par rapport à la circulation. Un stationnement jugé dangereux peut conduire à une contravention de 4e classe et à une suspension du permis de conduire.

Aménagement

Pour un camping... qui tente plus

Notre camping municipal a bénéficié d'un rafraîchissement : peinture, fleurissement, réaménagement de l'accès, afin de favoriser la venue des cyclistes et les liaisons piétonnes avec le centre-bourg.

Une restauration avec nos ressources

Merci à nos agents, qui nous permettent ainsi dès maintenant de l'ouvrir aux premiers campeurs. Le Conseil Municipal souhaite poursuivre cette démarche vers un éco-label qualité attractif pour les touristes.

Une restauration «maison»

Ralentissements et test d'une modification du plan de circulation

Nous avons entamé une étude pour la mise en place d'îlots de stationnement et effectué des aménagements test visant à ralentir la vitesse sur les axes suivant : Route de Melle (entre le collège et le rond-point) et Rue du Maréchal Foch. Ces aménagements test seront transformés en aménagement définitifs prochainement. Nous allons également procéder à des modifications des sens de circulation dans la rue du Moulin blanc afin que les usagers puissent revenir plus directement vers le centre-bourg.

Les vitesses de circulation vont être passées de 50 à 30 Km/h sur les deux axes traversant le bourg. Concernant les stationnements abusifs et gênants, nous allons mettre fin à la pédagogie informative et commencer à verbaliser.

Au Moulin l'Abbé, 2 nouvelles expositions

Radio et cinéma à l'honneur pour la saison 2021

C'est avec deux nouvelles expositions que Le Moulin l'Abbé peut accueillir les visiteurs, résidents ou de passage, jusqu'au 31 octobre. M. Pierre BOUFFET a confié une impressionnante collection de 100 postes de radio, les plus anciens datant du XIXe siècle. Le club Cinéma en Deux-Sèvres prête une exposition sur le film de J. DEWEVER «Les honneurs de la guerre», film tourné dans notre cité dans les années 60. Les Mothais qui ont des souvenirs de ce tournage sont invités à contacter Sylvie BAPTISTE pour témoigner lors de la projection du film programmée le vendredi 17 septembre aux Halles.

Tel Moulin l'Abbé : 05 49 05 19 19

M. BOUFFET et sa collection de postes

L'accueil renforcé

Service civique pour Victor MARTIN

Afin d'accompagner Magalie et Corinne dans leurs activités quotidiennes, la Municipalité a proposé une mission de service civique. C'est Victor MARTIN qui sera présent jusqu'en novembre en alternance à la bibliothèque et sur le site du Moulin l'Abbé.
Avec nos agents, il participera à l'accueil de tous, habitants comme touristes. Derrière ces missions, la Municipalité a la volonté d'une part de faire découvrir les services publics à un jeune, de l'aider à construire son projet personnel, mais aussi d'autre part, l'ambition de dynamiser notre site du Moulin l'Abbé, riche de ses services culturels.

Caractère remarquable !

Élise NOIRAUD, la comédienne bardée de diplômes

«La Mothe Saint-Héray, mon premier terrain de jeu»

Élise NOIRAUD a suivi des études de lettres à Paris, puis a intégré une formation au jeu d'acteurs et a commencé sa carrière de comédienne... avant de passer 2 masters de théâtre. Elle cumule à la fois les talents de comédienne, d'auteur et de metteur en scène, et c'est par une trilogie d'auto-fiction qu'a commencé son oeuvre. Écrite d'abord pour se faire plaisir, sa première pièce a connu un succès qui a surpris Élise elle-même. Le texte de sa trilogie vient d'être publié sous le titre «Élise». Chacune des trois pièces dresse un message universel à partir de l'intimité de périodes de sa vie à 11, 13 puis 19 ans, vie passée à La Mothe Saint-Héray. Élise a quitté la commune après l'obention de son bac au lycée de Melle où elle a suivi l'option théâtre.

Aujourd'hui elle gère à Paris une troupe de 5 à 15 intermittents, joue occasionnellement dans des séries télévisées et travaille à l'adaptation théâtrale des films «Au nom de la terre» et «Ressources humaines». Elle intervient aussi dans les écoles en se souvenant du jour où un metteur en scène était venu animer un atelier à l'école François DALLET. «Dans une petite ville, les enfants ont la liberté de flâner pour développer leur imagiaire. Pour moi, c'était en jouant dans le parc et pendant la préparation des chars de la Fête des Rosières».

Fête des Rosières : une tête d'affiche

C'est un visage médiatique national et régional : Frédérick GERSAL est à la fois journaliste, historien et comédien. On le connaît pour ses chroniques dans Télé Matin et, localement, pour son parrainage de l'Historial du Poitou dans la Vienne. On sait moins qu'il est devenu poitevin par amour... pour une Mothaise, et c'est dans notre cité qu'il s'est marié en 1954. Il jouera sa conférence-spectacle le dimanche 5 septembre pour clore la 200e Fête des Rosières.

Comité des fêtes - Tel : 06 50 12 78 89

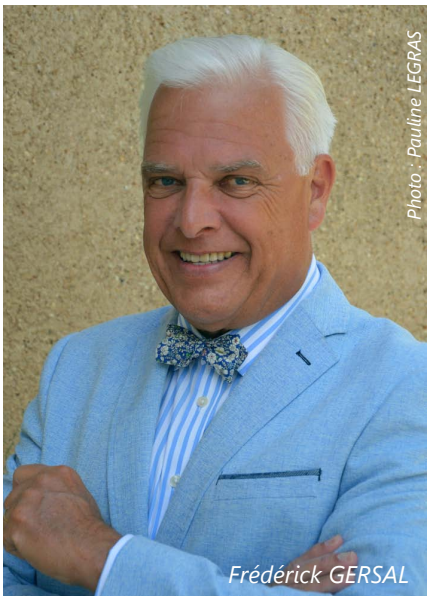

Frédérick GERSAL

Ombres et Lumières

Nous sommes ravis de pouvoir accueillir la 19e édition des Nouvelles Métamorphoses du 5 au 20 juin sur le thème « Ombres et Lumières ». 55 artistes ont œuvré et vont vous faire découvrir leurs technicités, leurs inspirations, vous faire rêver et/ou réfléchir devant leurs œuvres quel que soit le style ou le medium utilisé. Édith MEUSNIER, invitée d'honneur est une figure de l'art environnemental. Ses «Paysages d'Artifice» composés de structures légères et colorées en bolduc resteront exposés dans nos espaces publics après le festival.

2 stars de la littérature jeunesse

Quel enfant n'a jamais eu entre les mains un album de Geoffroy DE PENNART, cette star de la littérature jeunesse? Lui et son acolyte poitevin Laurent AUDOIN, installeront deux expositions dans notre cité des Journées du patrimoine (18 septembre) au 24 octobre.

Dans la première, visible à la bibliothèque, les deux auteurs illustrateurs expliquent la fabrication de leurs albums. La seconde s'appelle «La Grande Exposition» et sera installée à l'Orangerie. *Sacré Coeur*, le héros imaginé par Laurent AUDOIN et Amélie SARN pourchasse à Paris des machines fantastiques. Avant de les dessiner, l'illustrateur les fabrique avec des tuyaux et autres passoires mises au rebus. Chacun pourra approcher ces prototypes de machines et tenter de les faire fonctionner. Enfin, le jeudi 14 octobre, les deux auteurs seront présents pour accueillir les écoliers puis dédicacer leurs albums à la bibliothèque. Les ouvrages sont proposés à la vente sur place et sont déjà disponibles à l'emprunt à la bibliothèque.

Bibliothèque : 05 49 05 16 42

Des ateliers créatifs pour tous les âges

Des stages de céramique sont proposés par l'association «La Petite Orangerie» cet été, pour comprendre les étapes de fabrication, du modelage au décor, et mettre en pratique avec un four primitif construit sur place. Le stage pour adultes se déroule du 7 au 9 juillet, et la session des adolescents du 2 au 4 août.

Réservation : 06 73 65 02 58

À la bibliothèque, les ateliers biblio-collages proposés par Cécile ROUYER et Magalie, notre bibliothécaire, continuent le premier samedi du mois de 9h30 à 12h. Il s'agit de réaliser une composition picturale à partir d'autres images, motifs et matériaux divers. L'atelier de juin est axé sur les photos de famille.

Réservation : 05 49 05 16 42

AGENDA

Pour vos sorties de juin à octobre, nous vous invitons à consulter le guide des animations déposé dans votre boîte aux lettres. Pour recevoir le rappel d'agenda, abonnez-vous à l'infolettre moth@ise en suivant le QR-code ci-après ou depuis la page d'accueil de notre site web. Sur internet, consultez notre page Facebook «Commune de La Mothe Saint-Héray» ou les pages agendas de notre site web.